

La solidarité internationale en Normandie

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** et l'**Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

57

volontaires étaient en mission VSI

6

jeunes répartis sur **1 projet** sont partis dans le cadre du JSI ou du VVSI

66

jeunes répartis sur **2 projets** ont été bénéficiaires d'un projet Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI).

2

postes Fonjep-ECSI

Le financement apporté dans le cadre de ce dispositif s'élevait au total à

13 155 €

CONTACTS

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
NORMANDIE**
Albert LE MONNIER
albert.le-monnier@wanadoo.fr

LEZARTS ET LES MOTS
Pascal KAREB
pascal.kareb@gmail.com

DRAJES NORMANDIE
Julie FRASLIN
drajes-fonjep@ac-normandie.fr

HORIZONS SOLIDAIRES
Zaynab TERA
z.tera@horizons-solidaires.org

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

#12

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN NORMANDIE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

ÉDITO

Cette édition régionale du baromètre des postes Fonjep offre un aperçu de notre dynamique territoriale. En Normandie, ce sont 270 associations qui bénéficient de 397 postes Fonjep. En plus d'un maillage territorial fin, ces chiffres illustrent des projets associatifs en phase avec la réalité des territoires, des populations et de leurs besoins.

Les 2,76 millions d'euros alloués en Normandie par le Fonjep représentent un réel levier économique. Celui-ci génère une richesse sociale qui permet à plusieurs centaines de salariés d'œuvrer au quotidien pour notre territoire.

Ce baromètre, renforce la compréhension des besoins locaux et guide nos efforts vers un impact plus significatif. Il démontre la volonté partagée entre l'État et les associations de soutenir la jeunesse et l'éducation populaire aux échelles locales, départementales et régionales.

Le comité régional et le délégué régional du Fonjep doivent continuer à œuvrer avec l'État, tout en recherchant des liens plus étroits avec les collectivités pour soutenir le développement des associations dans leurs spécificités. Les postes Fonjep apportent des réponses adaptées, favorisent les coopérations et renforcent la vitalité des réseaux associatifs ainsi que l'engagement bénévole. Nous nous en réjouissons et continuerons d'œuvrer avec résolution en ce sens.



Albert LE MONNIER
Délégué régional



Pascal KAREB
Suppléant

Julie FRASLIN
Correspondante Fonjep
au sein de la DRAJES

Les associations bénéficiaires en Normandie

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :

260 associations

Nombre de postes Fonjep :

396,5 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :

408 salariés

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :

373 100 €

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :

3 062 012,34 €

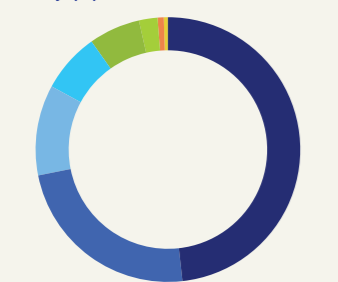
** Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.
*** Le montant « collectivités » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Fig. 1 Chiffres clés par départements

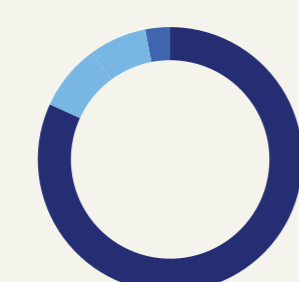
Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
14 - Calvados	67	94	656 842	0
27 - Eure	38	59	392 229	0
50 - Manche	43	67,5	463 869	182 562
61 - Orne	42	50,5	354 618	0
76 - Seine-Maritime	85	125,5	893 254	118 638,34
TOTAL GÉNÉRAL	275	396,5	2 760 812	301 200,34

Fig. 2 Nombre de postes Fonjep par financeur



MENJ / DJEPVA / JEP	192
MENJ / DJEPVA / FJ	94
ANCT	44
MSS / DGCS	29
MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO	25
MENJ / DJEPVA / CRIB	9
POSTE SANS PART ÉTAT	3
MEAE / AFD	2

Fig. 3 Type d'association (%)



Association locale	81
Association ou tête de réseau régionale	8
Tête de réseau départementale	7
Association ou tête de réseau nationale	3

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse - Éducation populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA / CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Normandie

Fig. 4 Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)

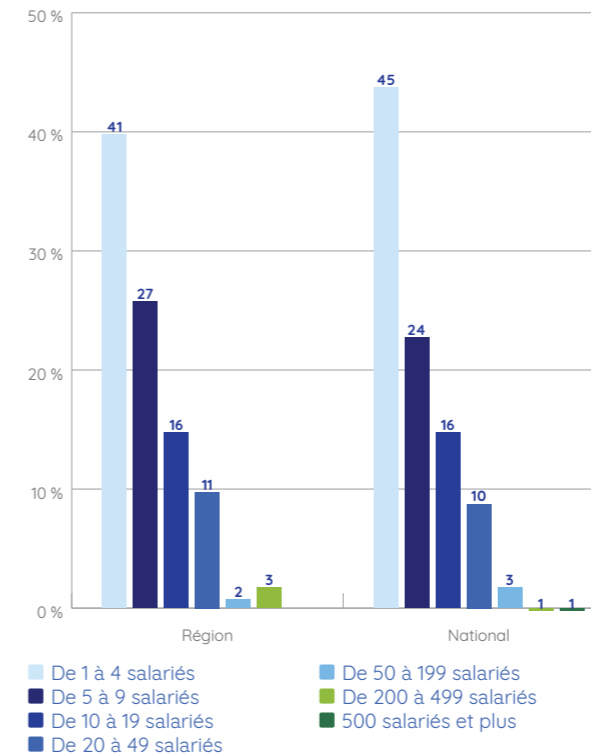


Fig. 5 Échelle d'intervention

Salarié	%
INTERNATIONALE	3,08
NATIONALE	3,85
INTERRÉGIONALE	1,54
RÉGIONALE	14,23
DÉPARTEMENTALE	25,77
INTERCOMMUNALE	31,15
COMMUNALE	13,46
QUARTIER	6,15
AUTRE	0,38

Fig. 6 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

Public	%
TOUT PUBLIC	50,94
JEUNES (16-24 ANS)	36,46
ENFANTS (6-15 ANS)	6,89
FAMILLES	2,59
ADULTES (25-65 ANS)	1,53
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	0,62
PERSONNES HANDICAPÉES	0,57
PUBLIC SPÉCIFIQUE	0,30
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	0,11

Fig. 7 Nombre de salariés

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	10 091 dont Fonjep 396
Nombre de postes moyen	39,42
Nombre de postes médian	10,7

■ Régional ■ National

Fig. 8 Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance

Bénévoles	
Total	12 635
	1 002 360
Moyen	49 180
Médian	20 20

■ Régional ■ National

Fig. 9 Nombre de volontaires en service civique

Volontaires	
Total	6 531
	117 866
Moyen	25 21
Médian	2 2

■ Régional ■ National

Les 260 associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de 10 091 salariés, 12 635 bénévoles, et 6 531 services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins **un bac plus 2 dans 73 %** des cas. Il perçoit en moyenne un salaire de **3 061 euros bruts** : la subvention Fonjep pèse à hauteur de **19 %** d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 14 %.)

Fig. 10 Profil type du salarié en poste Fonjep

Âge moyen (ans)
■ 37 ■ 37

Ancienneté moyenne sur le poste (ans)
■ 3 ■ 3

